



CSAL du 9 janvier 2023

Monsieur le Président,

Après les fêtes de fin d'année, vous convoquez ce premier CSAL pour, entre autres, décliner les suppressions d'emplois à la DDFIP de l'Essonne.

Les réveillons des agents ont dû être encore plus maigres que d'habitude, le pouvoir d'achat ne fait que s'effondrer. Le gel du point d'indice, depuis 2010, nous a déjà amputé le pouvoir d'achat de près de 10 %.

Ce ne sont pas les 3,5 % de revalorisation qui nous ont été accordés au 1^{er} juillet qui nous auront permis de passer des fêtes fastueuses alors que l'inflation est largement au-delà de la revalorisation des traitements et que l'augmentation des prix sur les produits alimentaires explose.

Le foie gras et les huîtres n'ont pas dû être dans toutes les assiettes des collègues cette année.

Le pouvoir d'achat est une réelle préoccupation des personnels de la DDFIP quand les dividendes des entreprises du CAC 40 explosent.

Comme chaque année à la même époque, il est en effet l'heure de dégraisser !

Force est de constater que la Direction Générale est en la matière plus efficace qu'une séance de sauna !

Sur les emplois, le PLF 2023 continue de récompenser bien peu glorieusement la DGFIP en la consacrant pour la énième année consécutive meilleure contributrice officielle de suppressions d'emplois dans toute la fonction publique d'État ! Il est des premières places plus glorieuses...

La perte de 49 emplois en Essonne correspond à la suppression de la totalité des cadres supérieurs affectés à la DDFIP... Toutefois ce sont les catégories B et C qui continuent de supporter la très large majorité des suppressions d'emplois au nom des prétendus « gains de productivité ».

Les services qui subissent ces suppressions d'emplois sont également désorganisés par la dernière phase du NRP et les déménagements incessants. Il ne faudrait pas que des problèmes managériaux se rajoutent à ces difficultés... A ce sujet, nous serons particulièrement vigilants sur la création de la trésorerie hospitalière.

Le rapport annuel d'activité du médecin de prévention au CHSCT de l'Essonne est éclairant sur les conséquences de la situation de l'emploi à la DDFIP : « chez les agents de la DGFIP particulièrement on perçoit une santé psychique dégradée par la surcharge de travail, le manque d'agents dans beaucoup de services. Sur ce terrain, des conflits peuvent apparaître sur la répartition du travail entre agents, des arrêts prolongés ou répétés peuvent être très mal perçus ».

par les collègues ou la hiérarchie, générant des conflits et paradoxalement causant d'autres arrêts (collègues qui craquent, agent en difficulté qui ne résiste pas lors de sa reprise ...) »

Les suppressions d'emplois, les réorganisations et restructurations incessantes sont mortifères pour nos conditions de travail, l'exercice de nos missions, pour la santé des agents.

Ce n'est pas la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics qui pourra nous rassurer.

Tous les métiers en lien avec la gestion de fonds publics sont concernés tel que la sphère recouvrement par exemple. Désormais tout agent est justiciable.

Si une responsabilité est claire et existe, c'est celle de notre direction générale ! Elle a la responsabilité de protéger les agents, notamment en publiant des instructions claires précisant les conséquences judiciaires ou disciplinaires de cette réforme.

Nous ne passerons pas sous silence, dans le contexte de crise et les difficultés de pouvoir d'achat auxquelles nous sommes confrontés, la volonté du Président de la République et du Gouvernement de repousser l'âge de départ à la retraite qui est une réelle provocation.

Un report de l'âge de départ à 65 ans mettrait de nombreux agents dans la précarité, principalement les femmes qui ont des carrières interrompues pour congés de maternité ou parentaux, subissent du temps partiel et des inégalités salariales.

Nous serons déterminés à combattre ce recul social.

Nous ne pouvons finir cette déclaration liminaire sans évoquer les différents problèmes de sécurité dans notre direction.

Comment allez-vous assurer la sécurité dans notre département ?

La suppression des vigiles ne paraît pas être une réponse adéquate...

Les nomades et le personnel qui reçoivent le public sont inquiets et attendent des mesures réelles et rapides.

N'attendons pas un nouveau drame...

Pour toutes ces raisons, l'ensemble des organisations syndicales ici présentes ne siègera pas aujourd'hui sur cette première instance.